



# PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600022

Référence et Intitulé : LF194-1 - La suppression du chauffage collectif

Durée : 0h05

Type : E-learning

## Public

Syndic de copropriété.  
Assistant.

## Objectifs pédagogiques

Comprendre la différence entre désolidarisation et suppression du chauffage collectif.  
Identifier les conditions pour la suppression du chauffage collectif et les modalités de vote.

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

- 1- La désolidarisation du chauffage collectif par un ou plusieurs copropriétaires.
- 2- Le vote de la suppression par l'assemblée.

## Moyens pédagogiques

Formation en ligne (e-learning) avec textes et quiz.

Modalités et délais d'accès :

Formation en e-learning disponible dès l'achat sur l'espace apprenant sur la Plateforme F.

## Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation e-learning.  
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Coordonnées pour support :

- e-mail : [info@lyadis-immobilier.com](mailto:info@lyadis-immobilier.com)



Document établi via  
la Plateforme F Immobilier  
[www.plateformef.com](http://www.plateformef.com)

Editeur accrédité : Meelk  
40 Rue du Louvre - 75001 Paris  
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €  
APE : 6201Z  
TVA Intra. : FR 24 844282863  
ICS : FR63ZZZ85B0FE



# PROGRAMME DE FORMATION

- Téléphone : 04 81 65 63 15

## Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.  
Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via  
la **Plateforme F Immobilier**  
[www.plateformef.com](http://www.plateformef.com)

Editeur accrédité : **Meelk**  
40 Rue du Louvre - 75001 Paris  
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €  
APE : 6201Z  
TVA Intra. : FR 24 844282863  
ICS : FR63ZZZ85B0FE